

Afin d'optimiser la lecture des images et du contenu des lettres d'informations du CDG86, nous vous conseillons d'utiliser le navigateur Mozilla Firefox.

Le CDG86, à vos côtés

RAPPEL - REFORME DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE



Un débat à organiser devant les assemblées délibérantes AVANT LE 18 FEVRIER 2022

Suite au Flash Info envoyé le 21 décembre 2021, les collectivités devront participer financièrement à la complémentaire santé et à la prévoyance (incapacité, invalidité, décès) de leurs agents.

C'est un véritable outil d'attractivité et de fidélisation des agents territoriaux dans un marché de l'emploi parfois tendu pour certains métiers où les recrutements sont difficiles.

Cette participation permet de répondre à une demande forte des agents territoriaux.

Le débat peut porter sur les points suivants :

- Les enjeux de la protection sociale complémentaire (accompagnement social, arbitrages financiers, articulation avec les politiques de prévention, attractivité).
- Le rappel de la protection sociale statutaire.
- La nature des garanties envisagées.
- Le niveau de participation et son évolution.
- L'éventuel caractère obligatoire des contrats sur accord majoritaire.
- Le calendrier de mise en œuvre.
- Etc...

DES OUTILS POUR VOUS AIDER

Pour vous aider dans l'organisation de ce débat, le CDG86 met à votre disposition sur son site internet :

- un diaporama de présentation,
- une note d'information,

- un modèle de délibération.

CONTACT : direction@cdg86.fr

En savoir plus



COVID 19 : Nouvelles dispositions

- Prolongation, jusqu'au 2 février, de l'obligation de trois jours de télétravail pour les agents dont les fonctions le permettent.
- Mise en place du passe vaccinal.

CONTACTS :
juridique@cdg86.fr ou prevention@cdg86.fr

En lire plus

Elections professionnelles 2022

Au titre des élections professionnelles prévues en décembre 2022, le CDG86 procède à la vérification des effectifs des collectivités et établissements publics affiliés.

Nous vous remercions de prendre connaissance et de compléter les tableaux transmis par voie dématérialisée, de les vérifier et de les corriger si nécessaire, puis de **nous les retourner avant le 11/02/2022**.

Vous remerciant par avance de votre collaboration.

CONTACT : electionpro@cdg86.fr



Base de données sociales : les indicateurs sont listés

Un arrêté du 10 décembre 2021 établit pour la fonction publique territoriale, une **liste des indicateurs contenus dans la base de données sociales**.

Cette liste permet **la rédaction annuelle du rapport social unique** qui est essentiel à la définition des lignes directrices des collectivités territoriales.

En lire plus

Composition des commissions consultatives paritaires

Le décret n°2021-1624 du 10 décembre 2021 pris en application de la loi de transformation de la fonction publique révisé la composition des commissions consultatives paritaires en supprimant la distinction par catégorie à compter du prochain renouvellement général des instances, et prend acte de la suppression des conseils de discipline de recours.



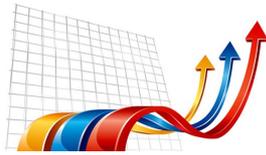
Carrière Retraite

Modification des carrières et des échelles de rémunération des fonctionnaires de catégorie C

2 décrets viennent modifier l'organisation des carrières et les échelles de rémunération des fonctionnaires de catégorie C.



En lire plus



SEGUR de la santé 2 : évolution des carrières de la filière médico-sociale

Dans le cadre de l'application des Accords du Ségur de la santé, **7 décrets ont été publiés modifiant le déroulement des carrières de certains cadres d'emplois de la filière médico-sociale.**

En lire plus

Mobilités et Parcours Professionnels EVENEMENTS A VENIR



VENDREDI 4 FEVRIER 2022 - Que faire après son contrat d'apprentissage ?

Le **Vendredi 4 février 2022**, des temps d'échanges téléphoniques ou par visioconférences seront proposés aux **apprentis** qui terminent leur contrat d'apprentissage en 2022, accompagnés de leurs **maîtres d'apprentissage**.

Nous répondrons aux interrogations des apprentis inscrits sur le ou les **thèmes suivants : définir son projet professionnel, continuer ses études, trouver un emploi et intégrer la Fonction Publique Territoriale.**

Les entretiens dureront environ 20 minutes par thème.

Un livret récapitulatif personnalisé sera envoyé à chaque participant.

Les matinales de l'emploi

A compter de janvier 2022, les services Mobilités et Parcours Professionnels et Promotion de l'Emploi Territorial du CDG86 proposeront les **2 premiers mardis de chaque mois dans ses locaux 2 ateliers de 9h à 13h sur les thématiques suivantes :**

Identifier ses compétences, CV et Lettre de motivation // Techniques de recherche d'emploi et préparation aux entretiens de recrutement.

Ces 2 matinales dédiées à l'emploi s'inscrivent dans un projet collaboratif à destination des publics suivants : des fonctionnaires avec un projet de mobilité, des demandeurs d'emploi et des futurs apprentis à la recherche d'un employeur public.

Nos services pourront inscrire, après validation des projets, jusqu'à 8 participants par atelier.



SEMAINE
de l'**EMPLOI PUBLIC**
et de la **MOBILITÉ PROFESSIONNELLE**
INTER-FONCTION
PUBLIQUE

50 ÉVÈNEMENTS GRATUITS
SUR PLACE OU À DISTANCE

OUVERTS À TOUS, SUR INSCRIPTION

ORGANISÉS PAR DES EMPLOYEURS DE LA FONCTION PUBLIQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE

DU 7 AU 11 FÉVRIER 2022

<https://www.semainedemploipublic.pfrhna.fr>

DU 7 AU 11 FÉVRIER 2022 - Semaine de l'emploi public et de la mobilité professionnelle en Nouvelle-Aquitaine

Plus de 50 évènements sont organisés, sur place ou à distance, par les employeurs des 3 Fonctions publiques.

Inscrivez vous sur <https://www.semainedemploipublic.pfrhna.fr/> pour suivre les conférences en ligne et participer aux évènements organisés par les employeurs publics.

Si vous souhaitez échanger sur votre projet professionnel, des conseillers mobilité-carrière vous proposent toute la semaine des entretiens-flash conseil sur inscription.

Nous vous attendons nombreux pour cet évènement inter-fonction publique en région Nouvelle-Aquitaine !

[En lire plus](#)

Prévention et Maintien dans l'Emploi

PRÉVENTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Votre partenaire pour vous aider à préserver la santé et la sécurité de vos agents

www.cdg86.fr

86 CENTRE DE GESTION

Qu'en pensez-vous ?

Le service Prévention et Maintien dans l'emploi du CDG86, soucieux de vous accompagner au mieux dans vos démarches de prévention, vous sollicite pour une **étude de satisfaction**.

Votre avis compte et répondre à ce questionnaire ne vous prendra que quelques minutes.

L'équipe Prévention et Maintien dans l'emploi vous remercie de votre participation.

[Répondre au questionnaire](#)

Formation des élus : Participez à la formation en matière de santé et de sécurité au travail



Le service Prévention et Maintien dans l'emploi du CDG86, en partenariat avec l'AMF86, propose aux élus **une formation à la prévention** : « **Prendre en compte la Santé et la Sécurité au travail de mes agents : Pourquoi ? Avec Qui ? Comment ?** ».

DEUX DATES A RETENIR :

Lundi 21 mars 2022
de 9h à 17h
au CDG86

Vendredi 1er avril 2022
de 9h à 17h
au CDG86

L'objectif de cette formation est d'appréhender les notions de la santé et de la sécurité au travail pour initier ou développer une démarche de prévention dans une collectivité.

Pour participer, retrouvez cette formation dans le catalogue de formation 2022 diffusé par l'Agence des Territoires de la Vienne en partenariat avec l'AMF86.

Instances médicales et Assurances statutaires



Temps partiel pour raison thérapeutique

La note relative au temps partiel pour raison thérapeutique est disponible sur le site internet du CDG86.

[En lire plus](#)

*Votre CDG, assembleur de solutions RH
sur le territoire*

Centre de Gestion de la fonction
publique territoriale de la Vienne
Téléport 1 - Avenue du Futuroscope -
Arobase 1
CS 20205 - CHASSENEUIL DU POITOU
86962 FUTUROSCOPE Cedex
05 49 49 12 10
contact@cdg86.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CDG86.

[Se désinscrire](#)

© 2020 CDG86